

Jean-Michel Mathieux-Marie L'éruption grande 2017

Puntasecca (pointe-noire) su acciaio

260 x 186 / 380 x 280

carta di Cina applicata su Duchêne con filigrana AAAC

70 esemplari AAAC 98 + 5 es. d'archivio + 10 P.A.

edita dall'AAAC quale stampa n. 98

Atelier Calcografico, Novazzano 2017

Nota biografica

Jean-Michel Mathieux-Marie è nato a Parigi nel 1947.

Ha studiato Architettura all'Ecole des Beaux-Arts di Parigi e di sculture e fu iniziato all'atelier di Delpech.

Autore di oltre 200 incisioni, ha esposto in varie città europee. Per le sue opere predilige l'uso della puntasecca su acciaio.

De la *Pointe noire*

Lorsque la pointe sèche maniée par le graveur s'incruste dans la plaque , elle l'incise et la déchire et cette infime languette de métal qu'elle repousse et soulève se dépose sur les rebords de l'entaille , engendrant ainsi un relief déchiqueté que l'on nomme la « barbe » .

C'est essentiellement ce relief, ce talus , qui retiendra l'encre maintenue plaquée contre lui lorsque la planche aura été encrée et essuyée sous la main de l'imprimeur .

Ainsi , contrairement à toutes les autres techniques de la « taille douce » tel le burin , l'eau forte , l'aquatinte où l'encre se trouve exclusivement à l'intérieur des tailles ; en ce qui concerne la pointe sèche , celle-ci se situe en fait principalement en surface un peu somme toute comme dans la technique de la « taille d'épargne »

Cette quantité d'encre , déterminant de fait la largeur et l'épaisseur du trait , est proportionnelle à la hauteur de ce talus . Ainsi si le graveur diminue délibérément ce relief en le pressurant avec l'aide d'un brunissoir , alors la hauteur de ce talus diminuera d'autant et par suite , la quantité d'encre contre lequel elle s'adosse . Si l'artiste s'obstine et écrase totalement ce relief , il n'y aura plus le moindre atome d'encre à pouvoir s'y agripper et le métal , de nouveau nu et poli , retrouvera la luminosité absolue du blanc immaculé .

Ce processus consistant à recouvrer la clarté par éclaircissement de l'image est le principe de la « manière noire » ; mais , à la différence de cette dernière ou le fond noir est engendré par les milliers de trous creusés par le berceau ; ici, dans cette technique que l'on pourrait alors nommer « pointe noire » ce sont des trames extrêmement serrées et superposées de milliers de traits gravés à la pointe qui constituent ce substratum obscur duquel l'artiste extraira l'image à l'aide de son brunissoir .

Qui plus est , alors que dans la pratique de la « manière noire » il est extrêmement malaisé de réassombrir des motifs préalablement éclaircis , le graveur se devant alors d'obscurcir de nouveau toute la zone dans laquelle ils se situent ; il est au contraire très facile , en ce qui concerne la « pointe noire » , de pouvoir retravailler les parties sombres , aussi infimes soient elles , en reprenant à la pointe les traits gravés sous-jacents et ce dans le moindre détail .

Ainsi , dans cette démarche , le clair et l'obscur , inextricablement liés , s'engendrent , s'affrontent et se poursuivent , au seul gré de l'artiste , à l'instar de cette joute immémoriale entre la lumière et les ténèbres qui est sans doute le propre si ce n'est la finalité de notre singulière et bien hasardeuse destinée .

Jean-Michel Mathieux-Marie

Ce 26 octobre 2017